

## Communiqué de presse

### Bosch et Carglass® s'associent pour changer les filtres d'habitacle des véhicules

Septembre 2016  
AA 21.09 HFL/IL

- ▶ Filtres d'habitacle : un élément de sécurité, de santé et de confort
- ▶ 20 millions de Français souffrent d'allergies aux pollens
- ▶ L'APFRAL recommande les filtres Bosch

Plus de 20 millions de Français souffrent d'allergies aux pollens et le nombre de personnes allergiques a doublé en 20 ans, selon l'OMS. Bosch et Carglass® s'engagent sur un terrain souvent oublié, la voiture. Contrairement aux idées reçues, l'air de l'habitacle peut être jusqu'à six fois plus pollué qu'à l'extérieur selon l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Etre enfermé dans sa voiture ne protège donc pas de l'air extérieur et le choix d'un bon filtre s'impose.

#### **Un nouveau service que Carglass propose à ses clients**

Alors que 98 % des véhicules neufs sont systématiquement équipés de filtres d'habitacle, les automobilistes sont peu nombreux à connaître son utilité. Afin de maintenir un niveau d'efficacité optimal, il est recommandé de changer son filtre tous les ans ou tous les 15 000 km. Carglass® proposera désormais à tous ses clients un service complémentaire avec un diagnostic gratuit de leur filtre d'habitacle, ainsi que la pose d'un nouveau filtre en cas de besoin. Ce service sera déployé progressivement dans l'intégralité des centres à partir de la mi-septembre.

« Nos techniciens sont formés à changer les filtres d'habitacle. 60 % des filtres se trouvent sous le capot de la voiture et c'est une zone dans laquelle ils interviennent dans le cadre du remplacement d'un pare-brise. » précise Marc Blankiet, directeur des opérations de Carglass®.

## **Des filtres Bosch recommandés par l'AFPRAL**

L'air contient du pollen, des poussières, des bactéries, des odeurs et gaz d'échappement. Ceux-ci pénètrent à l'intérieur du véhicule et peuvent donc engendrer des réactions allergiques, des maux de tête, des nausées ainsi qu'une baisse de la concentration. L'air intérieur du véhicule contient environ 90 000 particules par cm<sup>3</sup>, selon une étude réalisée par l'organisme de prévision de la qualité de l'air Prév'air. Il est donc primordial pour les occupants d'une voiture de connaître les bons réflexes pour réduire la pollution dans l'habitacle. C'est pour répondre à cette problématique que Bosch et Carglass® ont décidé de s'associer pour proposer des filtres offrant une barrière redoutable à l'entrée de particules nocives.

Les filtres Bosch répondent aux critères stricts de l'AFPRAL (Association française pour la prévention des allergies) et des tests ont été effectués sur le débit d'air, la rétention des poussières à taux maximal et l'efficacité de filtration. Ils ont été remportés avec succès car leur capacité de filtration peut aller jusqu'à 99 %. Les filtres Bosch correspondent à une équivalence à la norme EN1822, classification HEPA E11-E12, d'après le DIN71460/équivalent ISO 11155.

« Avec le nouveau service proposé par Carglass®, les automobilistes vont pouvoir accroître leur plaisir de conduite, tout en sauvegardant leur santé et celle de leurs passagers, à l'aide des filtres Bosch. » a déclaré Gaël Navinel, Directeur Commercial Retail chez Bosch France.

*La division Rechange Automobile (Automotive Aftermarket - AA) propose aux ateliers et aux spécialistes de la rechange du monde entier un large assortiment d'équipements de diagnostic et d'atelier, ainsi qu'une gamme complète de pièces de rechange pour véhicules particuliers et utilitaires – des pièces neuves aux solutions de réparation, en passant par les produits d'échange standard. La gamme AA se compose de produits Bosch de première monte ainsi que de produits et prestations propres à la rechange, développés et réalisés en interne. Plus de 17 000 collaborateurs répartis dans 150 pays et assistés par un réseau logistique mondial garantissent une livraison rapide aux clients de plus de 650 000 pièces de rechange différentes. Sous la désignation « Diagnostics », AA propose des techniques d'atelier et de contrôle, des logiciels de diagnostic, des formations, des prestations de services et des informations techniques. La division est également en charge des concepts d'atelier Bosch Car Service, le plus vaste réseau d'ateliers indépendants au monde regroupant plus de 17 000 établissements, et AutoCrew comptant plus de 1000 établissements. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : [www.bosch-auto.fr](http://www.bosch-auto.fr) et [www.bosch-test-equipment.fr](http://www.bosch-test-equipment.fr).*

*Le Groupe Bosch est un important fournisseur mondial de technologies et de services. Avec un effectif d'environ 375 000 collaborateurs dans le monde (au 31/12/2015), le Groupe Bosch a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 70,6 milliards d'euros. Ses activités sont réparties en quatre domaines : Solutions pour la mobilité, Techniques industrielles, Biens de consommation et Techniques pour les énergies et les bâtiments. Le Groupe Bosch comprend la société Robert Bosch GmbH ainsi qu'environ 440 filiales et sociétés régionales réparties dans près de 60 pays. En incluant les partenaires commerciaux, le Groupe Bosch est alors présent dans près de 150 pays. Bosch emploie 55 800 collaborateurs en recherche et développement repartis dans près de 118 sites à travers le monde. Ce réseau international de développement, de fabrication et de distribution constitue l'élément clé de la poursuite de la croissance du Groupe. Son objectif stratégique s'articule autour des solutions pour la vie interconnectée. Avec ses produits et services à la fois innovants et enthousiasmants, le Groupe Bosch entend améliorer la qualité de la vie en proposant dans le monde entier des « Technologies pour la vie ».*

*L'entreprise a été créée par Robert Bosch (1861-1942) en 1886 à Stuttgart sous la dénomination « Werkstätte für Feinmechanik und Elektrotechnik » (Ateliers de mécanique de précision et d'électrotechnique). La structure particulière de la propriété de la société Robert Bosch GmbH garantit la liberté d'entreprise du Groupe Bosch. Grâce à cette structure, la société est en mesure de planifier à long terme et de réaliser d'importants investissements initiaux pour garantir son avenir. Les parts de capital de Robert Bosch GmbH sont détenues à 92 % par la fondation d'utilité publique Robert Bosch Stiftung GmbH. Les droits de vote liés à ce capital social sont confiés majoritairement à la société en commandite Robert Bosch Industrietreuhand KG, qui exerce la fonction d'associé actif. Les autres parts sont détenues par la famille Bosch et par la société Robert Bosch GmbH.*

*Le Groupe Bosch est présent en France depuis 1899 et a ouvert à Paris en 1905 son premier site de production à l'étranger. Avec 24 sites en France, dont 10 ont une activité Recherche & Développement, toutes les activités du Groupe sont aujourd'hui représentées dans l'Hexagone. En 2015, avec un effectif d'environ 7 700 personnes, Bosch France a réalisé un volume d'affaires d'environ 3 milliards d'euros sur le territoire national.*

*Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les sites <http://www.bosch.fr> [www.bosch-presse.de](http://www.bosch-presse.de) - [www.twitter.com/boschfrance](http://www.twitter.com/boschfrance)*